



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

Assemblée générale ordinaire

Samedi 17 octobre 2020 à 16 heures, Salle des Fêtes, 4 rue de Couret à Arrens-Marsous

ORDRE DU JOUR

- I. Accueil et présentation du déroulement
- II. Intervention des invités
- III. Rapport moral
- IV. Rapports d'activité
- V. Rapport financier
- VI. Appel à candidatures pour les commissions
- VII. Désignation des membres de la Commission d'appel en cas de recours pour exclusion
- VIII. Élection au conseil d'administration : information sur la composition du Conseil d'administration, présentation des candidats et vote
- IX. Questions diverses : la parole aux adhérents.

54 présents et 33 pouvoirs

87 votants

I – ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT

Ouverture de l'assemblée générale par la présidente Marie-Antoinette BANOS.

Après les souhaits de bienvenue, elle présente Pierre CABARROU, adjoint au Maire d'Arrens-Marsous et Laurent GRANDSIMON, président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées, qui nous honore de sa présence.

Les autres invités sont excusés : François BAYROU Maire de Pau et Gérard TRÉMÈGE Maire de Tarbes.

II – INTERVENTION DES INVITÉS

1 - Pierre CAVARROU adjoint au Maire d'Arrens-Marsous

Pierre CABARROU demande d'excuser Monsieur le Maire qui n'a pu se libérer. Il exprime l'importance du Parc national pour la commune. Il remarque avec joie le nombre important de bénévoles participants à cette assemblée générale malgré les conditions actuelles. Applaudissements.

2 – Laurent GRANDSIMON Président du Parc national des Pyrénées

Laurent GRANDSIMON souligne que chaque année le Parc national est représenté à l'assemblée générale des Amis du Parc. Cette fois, il a tenu à se déplacer en personne parce que c'est l'année du cinquantenaire des APNP et aussi parce que cela lui fait plaisir.

L'association des APNP est vivante, il est très heureux de son existence.

Il rappelle la collaboration avec Les Amis du Parc a permis une action symbolique, la restauration du refuge de Larry, chantier qui aurait été impossible sans ses bénévoles. Applaudissements.

III – RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR MARIE-ANTOINETTE BANOS, PRÉSIDENTE DES APNP

Chers amis et adhérents,

Nous voici à nouveau réunis pour cette assemblée générale annuelle qui, en cette année de notre cinquantenaire, revêt un caractère bien particulier. Je vous remercie bien sincèrement pour avoir pris le risque d'être présents aujourd'hui. Tout a été mis en œuvre pour assurer votre sécurité. Un grand merci pour votre aide dans le respect des gestes barrières. Qui aurait pu prévoir qu'un modeste pangolin, à l'autre bout du monde, viendrait contrarier tout notre programme de festivités ? Sûr, maintenant nous connaissons son existence !

Je tiens tout d'abord à remercier chaque membre du conseil d'administration. Cette année, qui a nécessité une lourde préparation, a été largement empiétée des actions projetées. Loin d'en manifester un quelconque ressentiment, tous ont recherché comment s'adapter au mieux à la situation. Il a fallu apprendre à communiquer avec de nouveaux outils comme la visioconférence et cela a pu être compliqué pour certains. C'est une nouvelle étape franchie avec succès.

Merci à Roger BLANC et Jean-Marie DELADERRIÈRE, anciens présidents, qui sont venus soutenir l'action du Conseil d'administration dans la préparation du cinquantenaire. Le plan d'action est resté sans suite mais le plaisir de leur présence à nos côtés restera dans notre souvenir. Applaudissements.

Nous avons une pensée pour Jean-Paul FRANTZ, qui a longtemps œuvré pour l'association, et pour Jean-Claude COLORADO, trésorier-adjoint, qui sont partis sur des chemins dont personne ne revient. Je souhaiterais qu'une minute de silence soit respectée pour eux que nous connaissions plus particulièrement mais aussi pour les nombreux adhérents qui ont été frappés par un deuil au cours de cette éprouvante année. Nous leur témoignons toute notre amicale compassion.

Une minute de silence.

Je continuerai en remerciant Valérie RAVOIRE, notre secrétaire administrative. Durant toute cette année d'une rare complexité, ses compétences déjà reconnues ont été mises à dure épreuve. Elle a donné de son temps et de son énergie bien au-delà des temps contractuels et rien ne l'y obligeait si ce n'est son attachement au bien de notre association. Elle a pu compter sur l'aide précieuse de Pierre MIR. Par sa constante et efficace implication administrative au siège social à Tarbes, il facilite pleinement la vie de notre association. Ils sont présentés et applaudis par l'assemblée.

Merci également à tous les bénévoles actifs qui ont su s'adapter aux contraintes sanitaires. Au redémarrage des activités, chacun a répondu présent pour que notre association reste vivante. Je souhaiterais dès à présent que tous soient chaleureusement applaudis.

Le rapport moral est l'occasion, une fois par an, de revisiter les actions passées, d'en faire l'analyse afin de pouvoir se projeter dans un futur que nous souhaiterions tous plein de promesses.

Notre année associative a été marquée en son début par la contestation d'un peu plus de 10% d'adhérents qui signaient une pétition contre une décision du Conseil d'administration. La procédure engagée s'est poursuivie et a montré toute la volonté des administrateurs de faire respecter les valeurs qui guident son action.

Je les remercie bien sincèrement pour la qualité des débats conduits en toute sérénité.

Nous ne le répéterons jamais assez, le maître mot de l'année a été adaptation. Afin de faciliter l'accès aux informations, le site internet a été amélioré. Cela a nécessité de nombreuses heures d'échanges avec la société informatique qui l'héberge et le gère. Nous pouvons applaudir Françoise DALIGAUX, vice-présidente, qui a conduit les actions avec beaucoup de ténacité.

Nous avons également dû adapter nos activités. Les missions de l'association : Susciter la découverte, Approfondir les connaissances de la vie en montagne, Participer dans la mesure de ses moyens à tous projets ou opérations... dans les Pyrénées, ont été particulièrement difficiles à organiser.

Afin de passer le témoin aux générations à venir, Jean-Louis REY s'est penché sur nos archives. Il a également fait appel aux témoignages de nos anciens. Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va. La sélection photographique et le diaporama qu'il nous a concoctés resteront la mémoire de nos 50 ans passés. Applaudissements.

Nos actions en lien avec le PnP, et nous le regrettons, ont été bien malheureusement amputées. Même le groupe Flore, qui a poursuivi l'ensemble de son activité programmée, déplore l'absence totale de garde-monteur à l'ensemble des sorties terrain. Dans ce difficile contexte, nous saluons l'action menée par Janick CAZAUBON qui a veillé au maintien des travaux de ce groupe. Applaudissements.

Heureusement, les encadrants se sont mobilisés pour que la vie associative se poursuive. Un grand merci à Denis BOISSIÈRE qui a veillé, avec sa légendaire bonne humeur, à ce que soient maintenues au maximum les activités. Il a su être à l'écoute des chefs de file pour adapter le programme en fonction des injonctions réglementaires mouvantes.

Un grand merci également à tous les baliseurs qui, en lien avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, ont continué à agir sur le terrain pour entretenir nombre de sentiers.

Pour finir, il nous faut signaler le problème majeur de la fin de l'été : c'est la non transmission des certificats médicaux. La législation permet une mise à jour tous les trois ans. Le démarrage s'est fait en 2017 et donc de nombreux renouvellements étaient attendus cette année. Un courriel de rappel a été envoyé en juillet et pourtant les adhérents ont été très nombreux à ne pas avoir anticipé cette contrainte. Cela entraîne des échanges parfois peu amènes et une importante surcharge de travail administratif. Un contrôle plus intense est mis en place pour vous protéger et protéger l'association alors qu'une prise de conscience individuelle par chaque adhérent faciliterait la tenue des dossiers personnels.

Enfin, le rapport moral est l'occasion, une fois par an, de se projeter dans le futur. Plusieurs d'entre nous quittent le Conseil d'administration avec le sentiment d'avoir œuvré efficacement à son rayonnement. Ils laissent la place à de nouvelles forces. Tout ne peut se réduire à ce que nous vivons aujourd'hui. De nouvelles idées vont germer et permettre à l'association de vivre dans l'espérance d'un renouveau pour demain. Nous ne doutons pas qu'ils auront à cœur de préserver les liens d'amitié qui nous réunissent au sein de notre belle association et de renforcer les liens qui nous unissent au Parc national des Pyrénées.

Je vous remercie pour votre écoute.

Avant de terminer, notre association tient à remercier :

- la Mairie de Pau (hébergement dans la Cité des Pyrénées plus une subvention de fonctionnement)
- la Mairie de Tarbes (logement gratuit, mise à disposition de salles plus une subvention de fonctionnement)
- le Parc national des Pyrénées (subvention de fonctionnement).

Nous remercions également La MAIF qui a accepté de placer de la publicité dans nos programmes.

Enfin nous remercions également les 41 adhérents qui ont adressé un don en 2019/2020, ce qui représente 1 369 €. Rappelons que les dons sont déductibles à 66% du montant des impôts.

La présidente demande s'il y a des questions sur le rapport moral.

Vote pour l'approbation du rapport moral :
Pour à l'unanimité
Adopté

IV – RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET DES GROUPES QUI Y SONT RATTACHÉS

Tous les rapports d'activités des commissions et leurs groupes ont été mis à disposition des adhérents sur le site internet de l'association et dans les permanences à compter du mardi 6 octobre 2020.

1 – Commission des Animations culturelles et festives – Responsable : Élisabeth LABAT

En raison des risques sanitaires, toutes les conférences et journées de cohésion ont été annulées. Une seule manifestation a eu lieu : la galette des rois à la mairie de Tarbes le vendredi 10 janvier 2020.

2 – Commission Communication – Responsable : Bernard CANUT-ROCAFORT

Depuis la dernière assemblée générale, la « COMCOM » s'est réunie trois fois : le 6 décembre 2019, le 12 mars 2020 et, dernièrement, le 11 septembre.

En vue de promouvoir le cinquantenaire, la COMCOM a créé un partenariat avec la presse des Pyrénées Atlantiques et la presse des Hautes-Pyrénées, le financement de ces partenariats ayant été voté par le Conseil d'administration.

La COMCOM était présente le 26 janvier 2020 sur le boulevard des Pyrénées pour LE BOULEVARD DU SPORT.

La soirée encadrants ayant été annulée, elle a choisi la photo du programme à venir.

3 – Commission Relation avec le Parc national des Pyrénées – Responsable : Michel KADLUBSKI

Une rencontre avec le PnP, le jeudi 30 janvier, avait permis de programmer de nombreuses actions concertées.

Le vendredi 13 mars 2020 la commission s'est réunie pour planifier les actions tout au long de l'année et identifier les responsables.

En raison de la pandémie de COVID 19, l'ensemble des actions a été annulé.

Janick CAZAUBON, Michel KADLUBSKI et Serge MAS ont représenté les APNP vendredi 25 septembre à l'inauguration du festival Image nature à Cauterets.

Activités du groupe Environnement – Daniel LHUILLIER

La commission Environnement ayant des missions en lien étroit avec le Parc, elle a été remplacée, à la demande de son responsable, par le **groupe** Environnement, rattaché à la commission Relation avec le Parc national des Pyrénées, par décision du conseil d'administration du 27 janvier 2020.

Activités du groupe Flore - Janick CAZAUBON

En dépit des restrictions liées à la Covid, le groupe Flore a pu mener à bien ses activités d'inventaire et d'observation, pendant les mois de mai, juin et juillet.

Dominique ROSSIER, notre secrétaire, n'a pu participer aux différentes sorties en raison d'événements familiaux graves. Il assurera la mise en forme des observations et la transmission des données au Parc national des Pyrénées avec l'aide de Dany ROUSSEL.

L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur les communes de Ferrières et de Beaucens s'est poursuivi :

- 2 sorties sur le secteur de Beaucens, les 30 juin et 7 juillet.

- 3 sorties sur le secteur de Ferrières les 13 et 23 juin, puis le 13 juillet.

Un projet de sortie sur un quatrième site a été abandonné car trop difficile d'accès.

Ces sorties d'inventaire se sont déroulées avec la collaboration de membres de l'association botanique du bassin de l'Adour (ABBA) et de l'association PGS (Pierrine Gaston Sacaze), grâce à Dany ROUSSEL qui assure le lien entre les 3 groupes.

Cette collaboration concernait aussi des sorties hors ABC sur les 64 ou 65. Élisabeth LABAT a proposé une dernière sortie au Pic du Midi le 5 août.

Aucun garde du PnP n'a participé aux sorties ABC.

Enfin, Claire BUGNICOURT a pu organiser malgré les difficultés, un séjour dans le Luchonnais les 21 et 22 juillet dernier. Nous étions six à participer à ce mini-séjour qui nous a conduit au-dessus de l'Hospice de France et aux Étangs de la Frèche.

Une réunion de bilan spécifique au groupe Flore aura lieu dans le courant du mois de novembre.

4 - Commission des Sorties et de la Formation – Responsable : Denis BOISSIÈRE

Le thème de l'année, le cinquantenaire de l'association Les APNP, a souffert des mesures sanitaires prises au niveau national avec arrêt total de toutes sorties entre les 17 mars et 11 mai 2020.

À la reprise des activités, et malgré les consignes, une nette augmentation des « accidents » a été constatée. Trois évacuations sanitaires par hélicoptère ont été signalées, ce qui est anormalement élevé, tout en restant statistiquement négligeable. Ces accidents sont peut-être des conséquences indirectes du confinement et du manque d'activité physique.

À la reprise progressive des sorties, et malgré la limitation drastique du nombre de places disponibles, 20 à 25% des sorties n'étaient pas complètes.

Globalement, malgré quelques réticences les consignes sanitaires ont été respectées. Le covoiturage a été le plus délicat. Il semblerait qu'aucun cas de Covid-19 ne soit à déplorer.

Le nombre d'encadrants est en forte baisse pour le programme à venir. Est-ce dû à la situation sanitaire ? Un seul adhérent a fait acte de candidature pour devenir encadrant.

Quelques chiffres

Niveau	N 1	N 2	N 3	N 4	Total
Nombre de sorties	89	217	170	87	563
Nombre de participants	532	1287	878	288	2985

Soit une moyenne de 6 adhérents par sortie.

87 sorties ont été annulées (122 ont été annulées durant la période d'interruption des activités).

La Commission des Sorties et de la Formation se renouvelle, avec un nouveau responsable.

Groupe des référents déficients visuels – Responsable : Fabienne MONCHAU

Adhérente depuis l'année 2007, Fabienne MONCHAU n'a pas pu venir à l'assemblée générale aujourd'hui. Elle remercie chaleureusement les référents qui l'accompagnent et les encadrants qui acceptent d'ouvrir leurs sorties aux malvoyants.

Elle exprime sa satisfaction pour toute l'organisation mise en place qui lui permet de pratiquer sa passion de la randonnée en montagne.

Il est fait appel aux bénévoles pour renforcer l'équipe des référents.

Activités du groupe Balisage – Responsable : Jean-Marie DELADERRIÈRE

Les missions du groupe balisage sont définies dans le règlement intérieur de l'association et sont de participer au nom des APNP :

- Au balisage des sentiers GR (Grande Randonnée), GRT (Grande Randonnée Transfrontalier), GRP (Grande Randonnée de Pays) et PR (Promenade et Randonnée) dans les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques sous la coordination de la FFR (Fédération Française de Randonnée).

- À l'entretien de ces sentiers.

- À la sensibilisation des adhérents et chefs de file au balisage des sentiers.

Le groupe balisage APNP c'est :

- 7 baliseurs APNP diplômés FFR. Pour le 65, les baliseurs APNP/FFR représentent 6/97 des baliseurs de la FFR65.

- 30 adhérents APNP sont inscrits au groupe balisage. Se signaler à Jean-Marie DELADERRIÈRE si on veut faire partie du groupe balisage, qui met à jour la liste et la répercute aux baliseurs APNP/FFR. Quand l'un d'entre eux décide une opération de balisage, il informe les membres du groupe.

- Dans le 65, les sentiers balisés par 6 baliseurs « officiels » APNP représentent 114 km/650km

Sentiers affectés à des baliseurs APNP, toujours en binôme avec un autre baliseur d'un autre club :

- Jacques BOURDAGES : GR78 - Germ sur l'Oussouet à Juncalas – GRP Baronnie – Gourgue d'Asque au col des Estrets.

- Jean-Pierre CANTEGREIL : GR105 – Vignec à Tramezaygues - GRT 34 (transfrontalier) entre le GR10/Vignec et la frontière/Col du Port Vieux de la Gela.

- Jean-Marie DELADERRIÈRE : GR10C Artigues à Campana de Cloutou et GRP Val d'Azun (3 secteurs).

- Josiane DEL POZO : GR78 – Juncalas à Lourdes.

- Thierry DEMAILLY : GRP Val d'Azun (3 secteurs avec Jean-Marie DELADERRIÈRE).

- Didier RAMADE : GR78 Lourdes à Lestelle Bétharram (2 tronçons) – Dans les Baronnie, circuit de Labastide (GR78 et PR18).

- Florinda RIBAS : GR10 – Lescun au col de Barrancq.

Activités

- Opérations classiques d'entretien du balisage (Rafraîchissement de balises, ajouts de balises, mise en place de potelets)-

- Petits entretiens : déplacement de poteaux directionnels.

- Gros débroussaillage.

- Remise en état sous la supervision de la FFR :

Contournement d'un glissement de terrain. À souligner l'aide Jean-Pierre CANTEGREIL avec une brouette motorisée pour le transport du matériel et des outils lors des travaux de contournement.

Participation aux travaux de renforcement du GR78.

- Deux sorties de balisage ont figuré sur le programme et donc ouvertes aux membres du groupe balisage et à tout adhérent, avec une limitation du nombre de participants.

- Préparation nouveaux tracés.

- Quelques gros désordres signalés à la FFR65.

En résumé, 24 interventions auxquelles ont participé 54 fois en tout 21 adhérents APNP différents. (Consulter le détail des interventions dans le rapport d'activités intégral, mis à disposition des adhérents sur le site internet de l'association et dans les permanences).

Sentiers du Parc national des Pyrénées

En février 2019, au cours d'une rencontre avec le responsable « Tourisme Durable » du Parc national des Pyrénées, un partenariat a été envisagé pour participer à un état des lieux, à la signalétique et contribuer à l'élaboration de fiches descriptives (parcours, faune, flore, patrimoine) des sentiers du Parc national. Il y a environ 450 km de sentiers au sein du Parc national des Pyrénées, y compris la réserve naturelle du Néouvielle. En janvier 2020, une relance a été faite lors de la réunion de la commission « Relation avec le Parc national » avec le Parc national. Le Conseil d'administration des APNP du 24 septembre 2020 a acté une nouvelle relance.

Message aux adhérents et aux encadrants

- Au cours de vos sorties, si vous êtes témoins de désordres (chûtes d'arbre, glissement de terrain, signalisation défectueuse, ordures), vous êtes invités à déclarer tout problème rencontré sur un sentier balisé (GR balisé « blanc et rouge », GRP balisé « jaune et rouge », PR balisé « jaune ») grâce à Suricate, soit sur le site <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> soit en chargeant l'application Suricate sur votre smartphone. Pensez à prendre une photo et, si vous pouvez, les coordonnées GPS. Mais également une carte au 1/25 000 permet de pointer exactement le lieu du désordre. Les signalements sont transmis aux collectivités locales (Départements et Agglos), aux FFR et aux Directions Jeunesse et Sports.

Pour infos : ...https://www.ffrandonnee.fr/_160/du-reseau-eco-veille-au-dispositif-suricate.aspx

- En plus du signalement sur Suricate, pour les PR (Promenade et Randonnée), vous pouvez aussi signaler les désordres aux communes et de plus en plus aux communautés de communes qui sont en charge des sentiers PR.

- En 2020/2021, le thème d'année retenu est « Les sentiers GR ». Ce thème permettra de proposer des activités dans le piémont et en montagne, avec la découverte des itinéraires, des sommets proches, des paysages, des villages traversés, des activités humaines.

4 - Commission des Statuts et du Règlement intérieur - Responsable : Jean-Louis REY

La commission n'a pas eu à se réunir pendant l'exercice 2019-2020, la rénovation des statuts et règlements étant achevée.

Les membres de la commission ont été consultés sur les questions ayant trait à la durée de conservation des données personnelles des anciens adhérents et au droit à l'image qui ont donné lieu à ajouts au règlement intérieur adoptés par le conseil d'administration le 21 janvier 2020.

Le responsable de la commission a été interrogé à plusieurs reprises par la présidente sur les conséquences de la crise sanitaire sur le fonctionnement de l'association. Il a, en outre, présidé la séance du 21 novembre 2019 au cours de laquelle le conseil d'administration a statué sur la demande de sanction d'un adhérent.

Vote pour l'approbation des rapports d'activités des commissions :
Pour à l'unanimité
Adoptés

V – RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ PAR LE TRÉSORIER PHILIPPE BANOS

1 – Exercice du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

Sur cette période le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation passe de 615 l'an dernier à 552 cette année. La baisse du nombre d'adhérents est de 63 adhérents. La pandémie COVID 19 a empêché des inscriptions nouvelles. Le résultat se termine à l'équilibre avec un boni de 921 € contre un boni de 214 € l'an passé.

Les recettes

Pour cet exercice le total des produits s'élève à 29 633 € se répartissant comme suit :

- 20 502 € au titre des cotisations
- 3 050 € de subventions
- 1 274 € de ventes des programmes
- 306 € de revenus sur placements bancaires
- 2 416 € au titre des cotisations d'assurance Albingia en baisse de 30%
- 1 369 € au titre des dons des adhérents.
- 716 (divers).

Les dépenses

Le total des dépenses s'élève à 28 712 €. Les principaux postes sont les suivants :

- Salaires et charges sociales pour le secrétariat : 12 737 €
- Fournitures de bureau et de reprographie : 1 850 €
- Édition des livrets « programmes » : 2 249 €
- Les assurances à : 2 066€
- Affranchissement et téléphone : 2 285 €
- Charges locatives du siège administratif de « la Cité des Pyrénées » ainsi que la location des salles de réunion d'Espoey et Nousty (2 205 €)

Les autres charges ont sensiblement été réduites pour cause d'arrêt lié à la pandémie.

Le résultat

Les recettes sont de 29 633€ et les dépenses à 28 712 € ce qui laisse un boni de 921 €.

Le Conseil d'administration propose d'affecter le boni de 921 € au fonds associatif. Ce fonds associatif est un compte figurant en tant que ressource au bilan des APNP et représentant le cumul des bénéfices et pertes depuis sa création.

2 - Budget prévisionnel 2020-2021

Le budget 2020/2021a été approuvé par le Conseil d'administration en prévoyant un nombre d'adhésions de 550. Il présente une situation équilibrée avec 28 500 € de recettes et autant de dépenses.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Louis REY demande que Philippe BANOS soit remercié pour avoir été trésorier des APNP 25 ans. Applaudissements.

Vote pour l'approbation du rapport financier :
Pour à l'unanimité
Adopté

VI – APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS

Il est rappelé que les volontaires doivent se faire connaître dès cet instant si ce n'est déjà fait. La composition des commissions sera validée par le Conseil d'administration qui suivra l'AGO.

Commission Animations culturelles et festives

Christiane ALBERTELLI, Claudine ARNAUD, Yvette BROS-MARSOO, Monique CASTELAIN, Marie-Louise COMPAGNON, Reine FERNANDEZ, **Élizabeth LABAT**, Giselle PEYRETOU.

Commission Communication

Bernard CANUT-ROCAFORT, Monique FARION, Catherine LAURANS-SOENEN et Christine RASSAT.

Commission Relation avec le Parc national des Pyrénées

Claire BUGNICOURT, Janick CAZAUBON, Jean-Loup CHRESTIEN DU SOUCHAY, **Michel KADLUBSKI**, Élizabeth LABAT, Serge MAS, Jean-Louis REY, Dominique ROSSIER.

Commission Sorties et formation

Les membres sont élus par les encadrants :

Christiane ALBERTELLI, Jean-Paul CAPIN, **Thierry COUMEL**, Philippe DESBONNET, Michel HOURQUET, Michel LARROUQUET, Hervé LATAKOWSKI, Catherine LAURANS-SOENEN, Martine MONTESINOS, Lucienne MONGE, Didier RAMADE.

Commission Statuts et règlement intérieur

Roger BLANC, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Michèle JUDE, Hervé LATAKOWSKI.

Il est rappelé qu'il existe 3 groupes rattachés aux commissions : s'adresser à Jean-Marie DELADERRIÈRE pour le groupe Balisage, à Michel KADLUBSKI pour le groupe Environnement et à Janick CAZAUBON ou Dominique ROSSIER pour le groupe Flore.

VII – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL

La Commission d'appel a été créée pour qu'un adhérent exclu par décision du Conseil d'administration puisse avoir un recours. Elle est décisionnaire, elle doit être composée d'un nombre impair et de 5 membres minimum.

Se portent candidats : Christiane ALBERTELLI, Claudine ARNAUD, Roger BLANC, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Monique FARION, Pascale LATAKOWSKI, Jean-Paul ZANIBELLATO.

**Vote pour la désignation des membres de la commission d'appel :
Pour à l'unanimité**

VIII – ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – Marie-Antoinette BANOS

Les noms des candidats enregistrés au lundi 12 octobre ont été portés à la connaissance des adhérents sur le site de l'association. Le nombre de candidats (huit) permet de dépasser le minimum de douze administrateurs fixé par les statuts.

Les candidats sont invités à se présenter aux adhérents dans un ordre qui a été tiré au sort.

Puis la Présidente déclare :

Chers Amis,

À l'article 10 des statuts, il est écrit : "L'élection des membres du Conseil d'administration a lieu à bulletin secret." Il n'y a aucun nombre minimal de voix imposé par les statuts. Il est également écrit à l'article 13 : "Les délibérations de l'assemblée générale, sauf les élections, sont prises à main levée et à la majorité relative des voix.". Le nombre de candidatures proposées est de huit.

Dès lors, les huit candidats sont nécessairement élus, quel que soit le nombre de voix qu'ils pourraient obtenir.

Ainsi, c'est à bon droit que le Conseil d'administration a pu estimer que le vote, qui n'a pour objet que de choisir entre des candidats, perdrait toute utilité. Le vote à bulletin secret n'est exigé que lorsqu'il faut départager des candidats et non pour mesurer la popularité d'un candidat. Cette action n'est pas utile ni propice au développement des liens d'amitié auxquels nous tenons.

Nous invitons tout adhérent qui s'oppose à cette décision à venir s'exprimer.

La décision du conseil d'administration est suivie par l'assemblée générale.

Sont proclamés élus :

**Bernard CANUT-ROCAFORT, Thierry COUMEL, Pascal COURTIN, Françoise DALIGAUX, Albert DARRACQ,
Yves ÉMENT, Michèle JUDGE et Alain PUJO.**

IX – LA PAROLE AUX ADHÉRENTS

Françoise DALIGAUX demande à la Présidente pourquoi elle s'en va. Marie-Antoinette BANOS répond qu'elle a vécu une très belle aventure et qu'elle passe le relais. Elle est heureuse de voir de nouvelles personnes arriver au Conseil d'administration. Applaudissements.

Jean-Marie DELADERRIÈRE rend hommage à tous les membres du Conseil d'administration et surtout à tous les présidents qui se sont succédé depuis Raymond RITTER. Applaudissements.

La Présidente déclare l'assemblée générale terminée à 17 heures 30.

La Présidente

La Secrétaire